**ÉDUCATION** ■ **Quatre manifestations**

L'intersyndicale « SOS pour nos EVS » propose quatre manifestations dans le département demain, mardi 26 septembre, pour défendre le statut des emplois vie scolaire (EVS). Elle demande leur titularisation et des formations. Rassemblements à 17 h 30 : à Orléans, devant l'inspection académique, auprès de laquelle ils ont réalisé une demande d'audience ; à Pithiviers, devant la sous-préfecture ; à Gien, devant l'inspection ; à Montargis, devant la sous-préfecture. ■





**CERCOTTES**

# Pas de classe le mercredi, pour de bon

L'inquiétude était palpable chez les parents d'élèves de Cercottes. Au point qu'une pétition a circulé la semaine dernière, à la sortie de l'école et de la garderie.

Le village, à peine revenu à la semaine de quatre jours (à la demande de la majorité des enseignants et parents) voyait celle-ci possiblement remise en cause. En effet, ils avaient appris que les activités pédagogiques (ACP) complémentaires ne pouvaient pas être organisées en semaine, car l'inspection académique ne voulait pas que soient rallongées des journées déjà chargées. Résultat, ces ACP allaient devoir être organisées... le mercredi matin ! Un retour de bâton ironique.

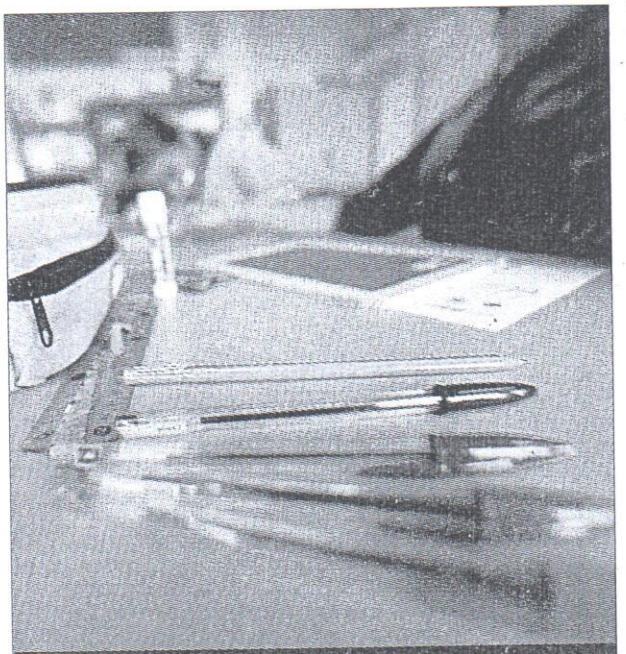

**CHANGEMENT.** Le retour à la semaine de quatre jours a demandé quelques ajustements. PHOTO D'ILLUSTRATION

> « Rien ne se fait sous la contrainte »

« Ce sont des heures prévues à l'initiative des écoles, à destination des élèves, et particulièrement de ceux qui en ont le plus besoin. Tous ne sont pas concernés. Par ailleurs, l'école propose ces activités aux familles, qui donnent leur accord ou pas. Rien ne se fait sous la contrainte », rappelle Pascale Toupé, inspectrice adjointe à l'inspecteur d'académie.

Toujours est-il que les parents dont les enfants pourraient bénéficier de ces ACP n'étaient guère désireux de les ramener à l'école le mercredi matin. « Je sais que la situation est différente pour tout le monde, mais pour le mien, le retour à la semaine de quatre jours lui permet de dormir tard le mercredi et d'être beaucoup plus reposé », indique Aurélie Vaillant, parent d'élève (et conseillère municipale), une des personnes à l'origine de la pétition.

La situation est finalement rentrée dans l'ordre, mercredi, quand l'inspection académique a signifié à l'école de Cercottes qu'elle pouvait organiser ses cours durant la semaine.

### Tenir compte des contraintes locales

« Avoir ces ACP le mercredi était notre position initiale, pour éviter d'ajouter du travail sur des journées qui durent déjà 6 heures, et s'assurer de conserver une pause méridienne de 1 h 30 », explique Pascale Toupé. « Toutefois, nous avons cheminé en tenant compte des contraintes locales, et assoupli notre position. Notre priorité, c'est que les enfants puissent participer à ces activités pédagogiques. Nous faisons confiance aux équipes, dans les écoles, qui s'assureront que les enfants concernés n'auront pas des journées trop chargées ».

La pétition va donc rester dans les tiroirs... ■

**Caroline Bozec**
caroline.bozec@centrefrance.com